

ses frères, s'il n'eût parlé d'eux? Lui auraient-ils pardonné ce injurieux silence? Ils n'avaient pas à craindre un pareil oubli. Le tonneau de louanges, une fois ouvert, a dû inonder toute la famille. Mais encore, que dire sur cette famille obscure, méprisée, haïssable, dont l'élévation subite et violente, est le plus grand scandale de ce siècle? Le récipiendaire de l'institut assure, que, par une circonstance très-singulière, tous les frères et toutes les sœurs de l'empereur ont été créés et mis au monde pour être rois et reines; qu'ils ont tout juste ce qu'il faut pour cela, et qu'une couronne s'adapte merveilleusement à leur front. Faut-il en rire ou s'indigner? Que chacun fasse comme il lui plaira; mais le passage n'en est pas moins réel et existant. Le voici en toutes lettres: «Heureux et imposant accord de tant de hautes destinées, qui, en appelant au rang suprême la dynastie de ce héros législateur, n'ont mis dans la disposition de sa puissance les trônes et les peuples les plus propres à l'attirer, qu'après l'avoir environné d'avance lui-même d'une famille auguste et nombreuse, dont tous les membres se trouvent, par une singularité sans exemple, dans la plus parfaite harmonie, avec l'étonnante élévation de sa fortune et les progrès toujours croissans de sa gloire.»

Peut-être n'aurions-nous pas eu le courage de remuer tant d'ordures, s'il n'en sortait une vérité importante. C'est que le parti, dont s'est détaché le cardinal, a peu perdu, en le perdant; et que celui, auquel il s'est rallié, a peu gagné. Ce prélat, beaucoup trop loué, n'est aujourd'hui, n'a été, et ne sera jamais qu'une ame servile et vénale. Toujours il caressera la puissance dominante; toujours il se pliera à toutes les circonstances. Il s'est attaché à Buonaparte pour conserver sa fortune d'Italie, et il l'a conservée. Il l'a voulu augmenter, et il l'a augmentée. Ses

revenus ont grossi d'une pension de 30 mille liv. Le prince Jérôme peut occuper un trône aussi bien que ses frères Joseph et Louis. Alors l'éminence pourrait parvenir à quelque place distinguée, qui lui donnerait influence et argent. Qui sait même si, par l'entremise de Napoléon, cette triple thiare, si peu désirable et si désirée, ne reposera pas un jour sur la tête du digne confrère de Caprara.

Dii talem avertite pestem.

Heureusement, dans le dernier conclave, il n'a pas eu une voix, pas une seule voix pour la papauté, à moins que ce n'ait été la sienne.

Au reste, il faut dire un mot pour la justification du Cardinal. Il peut s'autoriser de l'exemple de Cicéron, qui, à l'âge de 61 ans (c'est précisément l'âge de Son Eminence) fit dans son oraison *pro Marcello*, l'éloge le plus fade et le plus pompeux de César, dont il était, peu de temps avant, l'ennemi déclaré. N'y aurait-il pas de l'injustice à attendre plus de vertu d'un membre de l'institut national, que d'un des plus grands hommes de l'antiquité? Cicéron fit même quelque chose de pis. Deux ans après, César ayant été assassiné, il fit publiquement l'éloge de ses assassins, se reprochant de n'avoir pas partagé leur gloire. Attendons encore deux ans, pour voir si Son Eminence sera exposée à la même tentation; mais n'attendons pas vingt-quatre heures, pour assurer qu'exposée à la même épreuve, elle y succomberait, et imiterait fidèlement cette action, qui n'est par la plus belle de l'orateur romain.

A V I S D I V E R S.

1. M. Pierre Martin prévient qu'il ne fait plus d'affaires avec M. Narcisse Robert depuis le 1^{er} Septembre dernier.

Au Cap, chez P. Roux, imprimeur de l'Etat.

GAZETTE OFFICIELLE

D E

L'ÉTAT D'HAYTI,

Du JEUDI 15 Octobre 1807, l'an quatrième de l'indépendance.

Chaque Peuple, à son tour, a brillé sur la terre.

Voltaire, Mahomet.

ÉTAT D'HAYTI.

Fin de la Réfutation de l'Adresse du prétendu SÉNAT du Port-aux-Crimes, en date du 1^{er} Juillet 1807.

IL est un fait bien constant, c'est que si l'homme que non-seulement le rang, mais encore la nature avait désigné pour succéder au gouvernement, eût été (comme ils le disent) *un frère de poil*, ils se seraient bien gardés de rien entreprendre contre lui, ni de lui disputer le prix de ses travaux; mais cette ridicule prétention, qui veut qu'une poignée d'hommes cherche à dominer sur une classe nombreuse; cette ambition démesurée, qui fait qu'on foule aux pieds tout respect humain, toutes considérations politiques, pour assouvir des passions effrénées, sont les causes déplorable des malheurs qui affligent ce nouvel Etat. Nous ne craignons pas de le dire, si ces insensés avaient volé au-devant d'une Autorité qui leur tendait les bras, ne fût-ce que par la seule raison qu'un père est toujours père, et qu'il est beau de pardonner lorsque le salut de l'Etat y est intéressé? Jamais, non jamais, les fléaux de la guerre civile n'eussent désolé ces rivages; mais autant que HENRY CHRISTOPHE était porte à la clemence et au retour des principes sociaux, autant les arrières pensées de ces frénétiques devaient effrayer un jour ce nouvel Etat. Rien ne prouve mieux cette assertion, que la conduite

toute généreuse et toute loyale que tint ce premier Chef à leur égard, lorsqu'une politique aussi infernale que profondément combinée, les avait portés à députer vers lui pour le presser d'accepter le commandement de l'île. Ce grand homme préférant l'intérêt général à toute autre considération particulière, et voulant procurer à ces forcenés les moyens de réparer, eux-mêmes, tous les maux qu'ils avaient occasionnés, garda un silence héroïque sur les événements qui venaient de se passer, et à leurs sollicitations, accorda aux députés toute la latitude possible pour faire le bien; mais son attente fut cruellement déçue; on ne voulait se servir de son nom que pour temporiser, pour entretenir les esprits dans l'erreur, comme on s'en était déjà servi pour insurrectionner le peuple et opérer la chute du trône; vous pouvez attester ce fait, ombre infortunée du général Férou, que j'invoque! Vous savez s'ils ont abusé d'un nom aussi respectable qu'intact, et s'ils vous ont inhumainement assassiné (1)! Ils sont donc bien

(1) Le général Férou, commandant la division du Sud, était un de ces caractères vigoureux, mais vierges, accessibles à la séduction, parce qu'étant naturellement sans détours, ils sont sans défiance. Comment, en effet, se persuader qu'il existe des hommes assez pervers pour se faire un mérite, comme un jeu, de la perfidie? Mais autant il était confiant, autant il se montrait sévère à lui-même et aux autres, lorsqu'il s'était aperçu qu'on avait abusé de l'ingénuité de son cœur. Ces *pestiférés* enfantèrent le projet de mettre, au nombre de leurs victimes, ce vieux guerrier, jusques là sans peur et sans re-

évidemment les auteurs des calamités publiques; ceux qui, après avoir été d'infâmes régicides, ont lâchement déserté les drapeaux de l'autorité *presumptive*, et se couvrent effrontément de la livrée du patriotisme? Quoi? vil ramas de mutins! vous portez tous les jours la hache sur l'arbre sacré de la liberté, votre souffle destructeur fletrit incessamment ses rameaux précieux, et vous rêvêtiez l'uniforme de ses vrais enfans? Vous ignorez donc que vos menées ténébreuses, semblables à ces nuages qui par fois obscurcissent l'horizon, s'évaporeront aux rayons lucides de l'astre qui se lève pour purifier cette terre de vos exhalaisons impures; vous vous efforcez, infâmes corrupteurs! par des

proches, et se firent un plaisir de l'égarer dans le labyrinthe dont eux seuls possédaient le fil. « Vienx Férou (lui dirent-ils) il est temps que tu quittes ces sentimens gothiques et cette façon de penser romanesque, bonne tout au plus du temps de l'ancienne chevalerie: *cette simplessse* est hors de saison; nous avons conçu un plan qui, si tu l'approuves et le secondes, va nous délivrer du joug sous lequel nous gémissons, et faire passer en nos mains l'absolu pouvoir. Un Chef important est dans nos intérêts; il nous a donné sa parole. A ces mots, au nom du Chef puissant, Férou se ravise, se redresse, semble sortir d'un songe léthargique, et s'abandonne au courant qui doit le submerger. On ne néglige rien pour l'entretenir dans cet état d'aveuglement; lettres fabriquées, fausses signatures, messages infidèles, ordres supposés, tout est prodigué pour le plonger de plus en plus dans le précipice. En vain Férou, pour mieux s'assurer de la vérité, s'efforce d'établir une correspondance avec le principal Chef qu'on met en avant, et de peche auprès de lui plusieurs hommes de confiance; sa correspondance est interceptée au Port-aux-Crimes, et les barrières de cette ville sont les colonnes d'Hercule pour ses envoyés.

Cependant les doses venimeuses que ces perfides avaient insinuées dans ses veines, avaient déjà produit leurs effets déplorables. Plusieurs braves militaires arrêtés, en vertu de ses ordres, avaient péri victimes du devoir et de l'honneur; Férou était parvenu au point qu'il considérait alors comme vertu, ce qui, deux mois auparavant, lui eût paru le comble de la scélératesse, tant les progrès de la corruption morale avaient jeté des fermens rapides dans son ame! mais bientôt descendant en lui-même, interrogeant sa propre conscience, éclairé par l'affreuse vérité, il devint pour lui-même un juge inexorable. Honteux de s'être laissé surprendre par de vils intrigans, désespéré qu'on lui eût appris, sur le bord du tombeau, la route qui mène aux forfaits, en horreur à ses propres yeux, et las de traîner une vie qu'un instant de faiblesse avait déshonorée, il sut, en avalant un poison subtil, trouver l'oubli de ses maux et un refuge assuré contre la pointe aiguë des remords.

productions incendiaires, par des détours ingénieux, d'éterniser la rébellion; mais il est un terme à vos scélérateses, et l'instant approche où vous recevrez le juste salaire de tant de forfaits jusqu'ici inconnus.

Habitans d'Haïti, mes Concitoyens! véritables nourrissons de la liberté! Ah! ne l'oubliez pas; les disciples de l'honneur, les soldats de l'Autorité légitime sont frères; ralliez-vous autour d'elle, et formez une chaîne indissoluble; quelques traîtres déserteurs de notre culte ont porté leur encens sur l'autel des faux dieux; il en a résulté une crise dont la nature s'afflige, et dont un autre Henry gemit. Il s'agit d'extirper ces abus scandaleux. Réunissez vos efforts aux miens pour rétablir l'harmonie et la paix parmi les habitans d'une même contrée; chérissez et faites chérir le gouvernement; secondez son impulsion; étayez son action de vos bras et de vos conseils; alors vous jouirez du fruit de votre loyauté, et vous verrez les avortons qu'un régime de sécheresse et de stérilité a produits, reverdir et se développer sous l'heureux ombrage d'une administration restauratrice.

Au Cap, le 15 Juillet 1807, l'an quatrième de l'indépendance.

JUSTE CHANLATTE.

DE LONDRES.

Parlement impérial.

Le parlement britannique vient de commencer sa session. Il s'est ouvert le lundi 22, avec les formalités accoutumées. La première séance des communes fut consacrée à la nomination de l'orateur de la chambre. M. Abbot fut réélu par acclamation. Les jours suivans furent principalement employés à recevoir le serment des membres nommés dans les élections qui viennent d'avoir lieu; et le vendredi 26, les lords commissaires de Sa Majesté vinrent faire l'ouverture régulière du parlement, par le discours suivant, que le lord chancelier prononça au nom de Sa Majesté.

Très-gracieux Discours de Sa Majesté aux deux Chambres du Parlement, lu par le lord Chancelier, le 26 Juin 1807.

Mylords et Messieurs,

Sa Majesté nous a ordonné de vous exposer qu'ayant jugé à propos de consulter l'opinion de son peuple, elle a, confia-

ment à l'intention qu'elle a manifestée, fait assembler son parlement actuel sans perdre de temps.

Sa Majesté éprouve une vive satisfaction en vous annonçant que depuis les événemens qui ont amené la dissolution du dernier parlement, elle a reçu les assurances les plus énergiques de l'attachement et de l'affection de ses sujets pour sa personne et son gouvernement, et de la ferme résolution où ils sont de l'aider à maintenir les justes droits de sa couronne et les vrais principes de la constitution; et nous avons ordre de vous exprimer de sa part qu'elle espère avec la plus entière confiance que vous lui témoignerez dans toutes vos délibérations, la ferme résolution de lui prêter une assistance également pleine de loyauté, de zèle et d'affection dans les circonstances difficiles où l'on se trouve actuellement.

Sa Majesté nous a ordonné de vous informer qu'elle a employé tous ses soins à resserrer de plus en plus les liens qui l'unissent aux puissances du continent; à seconder les efforts de ces puissances contre l'ambition et l'oppression de la France; à former les engagements qui pourront assurer la continuation de la coopération; et à établir la confiance et le concert qui sont si essentiels, dans toutes les circonstances possibles, pour le rétablissement d'une paix solide et permanente en Europe.

Sa Majesté aurait éprouvé une bien grande satisfaction, si elle avait pu vous informer que la médiation qu'elle avait entamée pour conserver la paix entre son allié l'empereur de Russie et la Sublime Porte, avait réussi à remplir un but aussi important. Sa Majesté regrette vivement que cette médiation ait échoué, ainsi que les efforts de son escadre dans la mer de Marmora, et que ces non succès aient été encore suivis des pertes que ses braves ont essuyées en Egypte.

Sa Majesté ne peut que déplorer de voir que les hostilités se soient étendues dans

un pays où elles formeront, par les opérations militaires, une diversion si favorable aux projets de la France; et surtout vis-à-vis d'une puissance avec laquelle Sa Majesté a été liée si intimement, et qui a dû si récemment à l'interposition signalée et heureuse des armes de Sa Majesté, d'être délivrée de l'invasion des français.

Sa Majesté nous a donné ordre de vous annoncer qu'elle a jugé devoir adopter les mesures qui lui ont paru le plus propres à saisir, de concert avec la Russie, toutes les occasions favorables de mettre fin aux hostilités dans lesquelles les deux pays sont engagés avec la Sublime Porte, d'une manière compatible avec l'honneur de Sa Majesté et les armes de son allié.

Messieurs de la Chambre des Communes,

Sa Majesté a ordonné que l'on mît sous vos yeux les états de l'année courante; elle compte sur la loyauté et le zèle accoutumés de ses fidèles communes pour fournir aux besoins du service public, ainsi que pour l'application ultérieure qui sera jugée nécessaire des sommes qui ont été accordées dans le dernier parlement.

Sa Majesté, ne perdant jamais de vue la nécessité d'une administration scrupuleuse et économique des ressources pécuniaires du pays, nous a ordonné de vous exprimer qu'elle espère que vous continuerez sans délai les enquêtes relatives à l'économie des deniers publics, dont le dernier parlement s'était occupé.

Mylords et Messieurs,

Sa Majesté nous a ordonné de vous exprimer qu'elle est vivement pénétrée de l'importance particulière dont il est de maintenir dans le moment actuel, un esprit d'union et d'harmonie parmi son peuple. Un tel esprit opérera efficacement la prospérité du pays au-dedans; donnera au dehors du poids et de la vigueur aux armes de Sa Majesté; et pourra seul mettre Sa Majesté à même, avec l'aide de la Pro-

vidence, de continuer avec succès la lutte imposante que nous avons à soutenir, et de la mener finalement au terme que la justice et la modération de Sa Majesté lui ont toujours fait désirer, c'est-à-dire, une paix, par laquelle l'honneur et les intérêts de son royaume soient en sûreté, et où l'Europe et le monde puissent espérer de trouver l'indépendance et le repos.

Extrait du Sun, le 31 Juillet 1807.

Un nombre considérable de négocians en relation de commerce avec les Etats-Unis de l'Amérique s'était assemblé hier dans la Taverne de Londres, pour prendre en considération l'effet que produira sur notre commerce avec ce pays, la dernière action entre le vaisseau de Sa Majesté le Leopard et la fregate américaine la Chesapeake. M. Jamson, le banquier, fut nommé président; il s'empressa d'informer la compagnie qu'il venait d'avoir une entrevue avec le secrétaire d'état (M. Canning) sur l'important sujet dont est question, et qu'il annonçait avec plaisir que l'honorable secrétaire lui avait manifesté le plus ardent désir de conserver les relations les plus amicales entre les deux pays; mais qu'aucune nouvelle officielle n'était arrivée à la connaissance du gouvernement, des derniers évènements malheureux, et qu'il était impossible d'en discuter quant aux conséquences qu'ils pourraient produire.

M. Jamson ajouta avec satisfaction que M. Canning avait eu une entrevue avec M. Monroe, le ministre américain, dont le but est de maintenir leurs dispositions amicales; ils sont convenu que la partie qui se trouvera avoir offensé l'autre, lui fera ample réparation. Cette nouvelle a fait beaucoup de plaisir à la compagnie, et nous n'avons pas de doute qu'elle ne satisfasse au public, qui doit être assuré que les ministres ne compromettent pas

l'honneur de leur pays; et qu'ils ne donneront point leur sanction à l'attaque injurieusement faite sur les bâtimens d'un Etat en relation d'amitié avec l'Angleterre.

A V I S.

En vertu d'ordonnance de M. le Doyen du tribunal de commerce du premier arrondissement de la province du Nord, séant au Cap, il sera procédé Samedi 17 du présent mois, à quatre heures de relevée, à la Cale de l'Etat, en présence de M. le Commissaire du Gouvernement près les tribunaux de ladite province, à la vente et adjudication, au plus offrant et dernier enchérisseur, de la goëlette suédoise, nommée *Speedwell*, de Saint-Barthelemi, capitaine James Grem; naufragé le 4 du du courant, pour le compte et risque de qui il appartiendra. Ceux qui désireront prendre connaissance des clauses et conditions de la carte bannie, s'adresseront en l'étude de M^e Chanlatte, notaire et défenseur public, rues Neuve et Notre-Dame, numéro 90.

A V I S.

On s'abonne chez M. JUSTE HUGONIN, rues Neuve et Saint-Laurent, N^o 50.

Le prix de l'Abonnement est de douze Gourdes par An; on ne souscrit pas pour moins de quatre mois, payables d'avance, ou une Gourde et demie par mois.

A V I S D I V E R S.

On vend à l'Imprimerie l'Alphabet pour apprendre à lire, des Cantiques spirituels, le Catéchisme pour faire la Communion, le Saint Suaire de Notre-Seigneur, et la Neuvaine à saint Antoine de Padoue.

M. Pierre Martin prévient qu'il ne fait plus d'affaires avec M. Narcisse Robert depuis le 1^{er} Septembre dernier.

Au Cap, chez P. Roux, imprimeur de l'Etat.

GAZETTE OFFICIELLE

D E

L'ÉTAT D'HAYTI,

Du JEUDI 29 Octobre 1807, l'an quatrième de l'indépendance.

Chaque Peuple, à son tour, a brillé sur la terre.
Voltaire, Mahomet.

NOUVELLES DIVERSES.

De Londres, le 27 Juillet.

ON a reçu hier des dépêches de l'amiral Berkeley, ayant le commandement en chef de la station d'Amérique, annonçant qu'il y a eu un combat à la hauteur de New-York, entre le vaisseau anglais le *Leopard* et la fregate américaine la *Constellation*; et que cette dernière, après avoir eu 15 hommes tués, a été conduite à Halifax.

On s'occupe sans relâche du départ de l'expédition. La première division des gardes s'est embarquée samedi, et la seconde s'est embarquée hier. Harwick et Yarmouth sont les deux points de rassemblement et de départ, et il y aura plus de sept mille hommes de troupes de débarquement.

On croit généralement qu'il y a deux expédition au lieu d'une, savoir, l'une destinée pour la Baltique, et l'autre pour Boulogne ou pour la Hollande. On suppose que les régimens de la garde sont destinés pour Boulogne, d'après le grand nombre de bâtimens plats qui accompagnent cette expédition. Mais ces embarcations peuvent convenir également aux côtes de la Baltique et de la Hollande.

Quant à l'expédition destinée pour la Baltique, si elle a pour objet de protéger les suédois contre les français, elle ne peut plus avoir de résultat satisfaisant.

Le lieutenant général comte de Rosslyn a le commandement en chef des troupes étrangères. Il a sous ses ordres le major général John Murray, le brigadier général Beresford, M. Farlane, etc.

Sir David Baird fait voile incontinent avec les troupes britanniques qu'il commande en second sous lord Catchart, qui a le commandement en chef.

Tout est en mouvement pour activer le départ des expéditions. On croit que l'une d'elle est destinée pour Boulogne, Flessingue ou Anvers. Cependant nous ne croyons pas que dix mille hommes soient suffisans pour agir offensivement contre Boulogne. Le colonel Congreve part avec l'expédition, et l'on doit faire l'essai de ses flèches.

L'expédition a à bord un grand nombre de bateaux plats. Les troupes qui vont mettre à la voile et celles qui ont déjà passé le Sund, formeront une armée de 30 mille hommes. L'embargo qui a été mis dans tous nos ports, ne sera levé que lorsque les expéditions auront mis à la